



FICHE DE POSTE

« Chargé(e) de mission « Animation territoriale Eau » au Parc national des Pyrénées - contrat de projet d'une durée de trois ans -

<https://www.pyrenees-parcnational.fr/fr/offres-emploi>
<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/>

Catégorie d'emploi : A

**Poste à pourvoir au titre d'un contrat de projet
– emploi hors plafond – trois ans avec renouvellement possible.**

Unité de travail : service connaissance et gestion des patrimoines

Localisation, résidence administrative : siège du Parc national des Pyrénées - Tarbes

Fonction du N + 1 : Monsieur le chef du service connaissance et gestion des patrimoines

Le Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées a été créé le 23 mars 1967. Il est l'un des plus anciens des onze parcs nationaux de France. Il est organisé en deux zones :

- la zone cœur (45 000 hectares) protégée par une réglementation spécifique
- l'aire d'adhésion composée de 67 communes et environ 40 000 habitants.

Il est doté de fabuleux paysages et d'une richesse floristique et faunistique exceptionnelle. Il œuvre à la connaissance de ce patrimoine, le protège et le gère.

En montagne tout comme dans les vallées, tous les publics sont accueillis. Le Parc national des Pyrénées développe des actions de sensibilisation et met en œuvre des animations à destination du grand public, des habitants de vallées, des scolaires et pour les personnes en situation de handicap et d'insertion.

Le Parc national est un partenaire permanent de la vie locale. Il soutient, grâce à sa charte du territoire, la valorisation d'un patrimoine naturel et culturel. Il favorise un développement patrimonial des vallées en apportant une aide technique et financière aux communes et à leurs regroupements, aux socioprofessionnels, aux associations...

La charte du Parc national des Pyrénées a été approuvée par le décret n°2012-1542 du 28 décembre 2012, modifié par décret n° 2013-962 du 25 octobre 2013.

Il s'agit d'un projet de territoire qui définit des objectifs et des engagements de collaboration et de partenariat avec les acteurs du territoire pour une durée de quinze ans. Il est notamment décliné par des conventions d'application de la charte du territoire avec les communes et les intercommunalités ainsi qu'avec d'autres partenaires publics ou privés (*entreprises, associations, établissements publics nationaux...*). Un Plan d'action quinquennal a été arrêté. Une procédure de renouvellement de la charte est également engagée.

La déclinaison de la charte doit être conduite, sur le territoire, avec l'ensemble des partenaires socio-économiques, les élus, les associations et les habitants.

Ce poste d'animation territoriale eau répond à un engagement du Parc national des Pyrénées dans le cadre de la convention de partenariat 2025-2028 entre l'établissement public et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Il est à ce titre financé à 80 % par l'Agence de l'eau pour une durée de trois ans et est susceptible d'être reconduit une fois en fonction des financements acquis.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées est présent sur six vallées organisées en trois unités territoriales : Béarn / vallée des Gaves / vallée d'Aure. Le siège du Parc national est situé à Tarbes.

Le poste est placé sous l'autorité hiérarchique du Chef de service Connaissance et gestion des patrimoines.

Il est basé au siège du Parc national des Pyrénées, à Tarbes.

Missions principales

En lien avec les équipes de terrain et avec les chargés de mission du service *Connaissance et gestion des Patrimoines* et, en particulier, avec le chargé de mission *Eau, milieux humides et forestiers*, le ou la chargé.e de mission animation territoriale « eau » aura pour objectifs de :

- établir et mettre régulièrement à jour un diagnostic partagé de l'état des lieux et des pressions identifiées sur la ressource en eau et le réseau hydrographique du territoire du Parc national, en lien avec les activités en altitude (*pastoralisme, production de fromage, fréquentation*) et les enjeux patrimoniaux (*préservation de la biodiversité et des milieux - zones humides, lacs, cours d'eau*),
- mettre en œuvre des suivis ou des actions ciblées sur les parties amont des bassins versants à partir des résultats du diagnostic, en lien avec les acteurs locaux,
- définir et engager, sur quelque(s) bassin(s) versant(s) pilote(s), une étude globale visant à renseigner l'état de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des zones humides au regard des usages existants, et l'évolution pressentie des besoins en eau, de la disponibilité de la ressource et de l'état des milieux aquatiques et humides, dans un contexte de changements climatiques.
- améliorer la connaissance, la préservation et la restauration des zones humides, notamment par la réalisation d'un inventaire des zones humides existantes.
- contribuer à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques du territoire, portée par le Parc national, en s'appuyant sur les documents cadre déjà établis pour le territoire à savoir le plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour Garonne et le plan d'adaptation au changement climatique du massif des Pyrénées,
- porter une animation locale et des actions de sensibilisation auprès des acteurs et usagers en faveur de la sobriété des usages de l'eau et des pratiques favorables au bon état de conservation des écosystèmes aquatiques et humides et de la ressource en eau

Compétences

Savoir-faire :

- connaissances générales en écologie des milieux aquatiques et humides et des écosystèmes de montagne. Connaissances spécifiques en hydrologie, hydrogéologie, hydrobiologie, métrologie de ces milieux appréciées,
- connaissance du territoire et des enjeux du Parc national et de ses patrimoines naturels souhaitées,
- concertation, animation de réunion et gestion de projet
- montage financier et gestion budgétaire

- capacité rédactionnelle et d'expression orale,
- maîtrise des outils informatiques courants (*Word, Excel, PowerPoint*) et des outils métiers SIG (QGIS),

Expérience :

- niveau 7 d'études requis : diplômes de niveau bac + 5 ou bac + 3 avec expérience
- expérience professionnelle minimale dans les domaines cités en supra,
- expérience au sein d'un établissement public administratif ou collectivité appréciée

Savoir-être :

- bonne capacité relationnelle et de communication,
- capacité de travail en extérieur et bonne condition physique indispensable,
- pratique et goût pour le déplacement en moyenne et haute montagne,
- goût et pratique du travail en équipe,
- autonomie, disponibilité, sens pratique, réactivité, rigueur.

Conditions de travail

1 - Conditions matérielles :

Le ou la chargé.e de mission disposera des moyens logistiques du siège du Parc national des Pyrénées.

Véhicules de service affectés au siège du Parc national des Pyrénées.

2 - Conditions particulières :

Le ou la chargé.e de mission bénéficiera d'un téléphone portable et d'un ordinateur portable.

3 – Durée de la mission :

Le ou la chargé.e de mission est recruté.e pour une durée de trois ans, éventuellement renouvelable.
Le temps de travail hebdomadaire est de trente-cinq heures.

Conditions d'accueil et de gratification

- la rémunération se fait sur la base d'un grade d'ingénieur et est calculée en fonction de l'expérience du candidat et de son ancienneté,
- le recrutement et la rémunération sont réalisés par le Parc national des Pyrénées lui-même au titre d'un contrat de droit public,
- la durée du temps de travail hebdomadaire est de 35 heures,
- l'embauche est précédée par une visite médicale obligatoire,
- le responsable hiérarchique est le chef de service connaissance et gestion des patrimoines.

Renseignements et informations complémentaires

Monsieur Yves HAURE

Secrétaire Général du Parc national des Pyrénées

E-mail : yves.haure@pyrenees-parcnational.fr

Tél : 05 62 54 16 40

Monsieur Christophe COGNET

Chef du service connaissance et gestion des patrimoines du Parc national des Pyrénées

E-mail : christophe.cognet@pyrenees-parcnational.fr

Tél : 05 62 54 16 40 ou 06 07 35 34 41

Modalités de dépôt des candidatures et de recrutement

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du (*de la*) candidat(e), sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Ce dossier sera adressé, pour le jeudi 9 octobre 2025 à 12 heures – délai de rigueur, par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante :

yves.haure@pyrenees-parcnational.fr

et par courrier à :

Madame la Directrice du Parc national des Pyrénées
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES

Un envoi électronique et postal sont recommandés.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à sa candidature.

Les entretiens, en présentiel, sont programmés le lundi 27 octobre 2025.

Date prévisionnelle de prise de poste : le 1^{er} janvier 2026.

Fait à Tarbes, le mercredi 10 septembre 2025

© Parc national des Pyrénées

www.pyrenees-parcnational.fr

<https://place-emploi-public.gouv.fr/employeurs/>

